Solidaires, Unitaires, Démocratiques
Groupe BPCE

Union syndicale Solidaires

Section SUD - CELR

Montpellier, le 06/03/2012

NAO 2012 : SUD ne signera pas !

Tout le monde a pu constater le résultat dérisoire de la NAO Nationale qui s'est soldée par une augmentation généreuse sensiblement égale à 0.70 € par jour pour la plupart des employés.
Suite à cette offense, nous avions fondé quelques espoirs sur la NAO locale et ce pour au moins 3 raisons :

- bien que loin de nous satisfaire, les NAO des années précédentes avaient tout de même abouti sur quelques avancées intéressantes.
- à chacune de nos revendications émises dans les diverses instances du personnel (DP, CE, CHSCT) la direction nous renvoyait à la NAO locale qui semblait être le véritable lieu de négociation.
- en faisant un geste fort envers ses salariés, la CELR avait l'occasion de saluer l'énorme travail accompli dans l'entreprise (activité commerciale, résultats financiers, DRC, etc…).

Forts de nos espérances, nos demandes portaient essentiellement sur le pouvoir d'achat (réévaluation de certains postes, rétablissement de l'avancement dans l'emploi, mise en place d'une prime de transport, augmentation significative de l'indemnité kilométrique, réalisation d'une étude sur les déplacements, augmentation et extension de la prime de remplacement, revalorisation du ticket restaurant, etc…).

Mais de négociation il n'y eut point et quelle ne fut pas notre désillusion en prenant connaissance des miettes jetées par la direction avec le plus profond dédain : augmentation de l'indemnité kilométrique de 0.40 à 0.44 (*très peu de salariés concernés…*); revalorisation de 20 % du barème kilométrique relatif à l'accord sur la mobilité (*50 employés concernés par an…*); mise en place d'un groupe de travail sur la mixité (*du blabla, encore du blabla, toujours du blabla…).*
Rien sur le pouvoir d'achat, rien sur les bas salaires, rien sur le coût des transports quotidiens, rien sur les tickets restaurant… Propositions insignifiantes, mesures insipides, bref, le vide sidéral… A ce rythme là, ce seront bientôt les employés qui devront verser de l'argent à l'entreprise…

Le pire c'est qu'ils s'en foutent !

Une des raisons évoquées par la délégation patronale pour expliquer cette mascarade de négociation, est qu'ils ne sont pas mandatés par l'entreprise pour faire des propositions plus décentes. Ceci est bien un comble et un aveu de leur incompétence et de leur impuissance. **Nos dirigeants ne sont en fait que des marionnettes à la botte de BPCE !** Le problème c'est que le chef de ces pantins perçoit une rémunération avoisinant les 500 000 €/an et que le reste de la troupe émarge aux alentours de 230 000 €/an. Des revenus votés docilement par un COS (excepté les représentants du personnel) servile et entièrement dévoué. **On peut alors se demander à quoi cela sert de payer aussi grassement des toutous qui se contentent d'obéir aux ordres de PEROL ?**

Voila comment se fait le partage des richesses en CELR ! Il ne faut pas s'étonner, dés lors, que certains salariés n'hésitent pas à mettre leur employeur au tribunal pour réclamer leur dû. Certains ont d'ailleurs déjà récupéré une partie de l'argent volé par nos dirigeants pourtant gavés de fric. La pauvreté et l'insignifiance des négociations justifient malheureusement ces actions juridiques. SUD continuera à accompagner le personnel lésé dans tous les contentieux salariaux jusqu'à ce qu'il retrouve ses droits et sa dignité.

Nous avons atteint le fond en matière de dialogue social. **Face à ce constat d'échec, à l'indifférence des patrons, à l'irrespect du personnel et à la provocation de la direction, nous devons incontestablement nous préparer à d'autres formes de lutte.** Pour SUD, il est évident que le combat doit prendre un nouveau virage !

La section SUD CELR